

Objet : **Conférence des assemblées législatives des régions d'Europe (CALRE) – Réunion de l'Assemblée plénière – Discours d'investiture**

Monsieur le Président de la Conférence des assemblées législatives des régions d'Europe,
Monsieur le Président de la Chambre des régions du Conseil de l'Europe,
Monsieur le Président du Comité européen des régions,
Monsieur le Président du Sénat d'Espagne,
Monsieur le Président du Gouvernement des Îles Canaries,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée plénière de la CALRE,
Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités,

Il y aura bientôt vingt-cinq ans, les pères fondateurs de la Conférence des assemblées législatives des régions d'Europe posaient à Oviedo, capitale des Asturies, les bases de la Conférence des assemblées législatives des régions d'Europe que nous connaissons aujourd'hui.

Insistant, d'une part, sur la mission qu'a l'Union européenne de contribuer à l'affirmation du principe démocratique et, d'autre part, sur le rôle de porte-voix qu'ont à jouer les assemblées régionales envers les institutions européennes en tant qu'entités proches du citoyen, la Déclaration d'Oviedo présage, à mon sens, de l'approche de subsidiarité active impulsée ces dernières années par la Commission européenne.

Cette approche me semble être à encourager, en ce qu'elle nous invite à nous écarter d'un contrôle technico-juridique -visant à faire respecter à la lettre les procédures prévues par les traités- pour se rapprocher davantage d'un dialogue donnant notamment aux assemblées régionales une véritable voix au chapitre.

Plus concrètement et ainsi que je l'avais indiqué dans ma lettre de candidature, le défi de la relance économique post-Covid, la crise climatique et la transformation vers un avenir meilleur, me font penser que l'année 2022 promet d'être une période charnière pour l'Union européenne.

Devant vous, je tiens à confirmer ma détermination à concrétiser, en tant que Président de la CALRE, les principes de la Déclaration d'Oviedo et à incarner les objectifs prévus dans notre règlement en termes d'approfondissement de la participation démocratique des membres, de défense des valeurs et des principes de la démocratie régionale et de renforcement des liens entre assemblées législatives régionales.

Le programme de travail sur base duquel vous m'avez élu me conduira à :

- représenter loyalement la CALRE dans ses relations avec les institutions de l'Union européenne, ainsi qu'avec le reste des associations régionales européennes et des associations internationales dotées de pouvoirs législatifs régionaux ;
- participer aux activités du Comité européen des régions et y porter la parole de la CALRE ;
- assurer, en parfaite collaboration avec les services administratifs du Parlement de Wallonie, le fonctionnement de l'organisation que nous chérissons tant.

Je sais que je peux compter sur notre nouveau Vice-Président, M. Matos, pour m'accompagner dans cette mission et je saisis l'occasion pour vous demander de l'applaudir une nouvelle fois pour l'action qu'il a menée au cours des deux dernières années, dans les conditions difficiles que nous connaissons hélas tous.

En concluant cette allocution, je veux insister sur ma volonté d'impliquer le plus grand nombre d'assemblées possible dans nos travaux. Vous pouvez compter sur mon écoute et mon engagement et je vous remercie d'ores et déjà pour votre participation dynamique à nos travaux.

Je vous remercie de la confiance que vous m'accordez ce jour et espère avoir l'occasion, au cours de mon mandat, de vous revoir régulièrement pour partager et renforcer nos idéaux régionaux et européens.

Jean-Claude MARCOURT